pellenc s.a.
Route de Cavaillon
B.P. 47
84122 PERTUIS cedex
(France)
Tel : +33(0)4 90 09 47 00 Fax : +33(0)4 90 09 64 09
E-mail : pellenc.sa@pellenc.com
www.pellenc.com

FRE

Notice originale

GUIDE DE L'UTILISATEUR

Helion

POLE TELESCOPIC

LIRE ATTENTIVEMENT LE GUIDE DE L'UTILISATEUR AVANT TOUTE UTILISATION

54_74976_G - 11/2012

Table des matières

INTRODUCTION 3
BILAN CARBONE 9

INSTRUCTIONS DE SÉCURITÉ 10
AVERTISSEMENTS DE SÉCURITÉ GÉNÉRAUX POUR L'OUTIL 11
AVERTISSEMENTS DE SÉCURITÉ POUR LE TAILLE-HAIE 12
MESURES DE SÉCURITÉ LIÉES A L'USAGE DU CHARGEUR ET DE LA BATTERIE 12
ÉQUIPEMENT DE SÉCURITÉ 13
RÉFLEXES DE SÉCURITÉ 13

SIGNAUX DE SÉCURITÉ 14

DESCRIPTIF ET CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES "POLE" 15
CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES 15

MISE EN SERVICE DE L'OUTIL 17
UTILISATION DES GÂCHETTES POIGNÉE 17
POSITION DE LA POIGNÉE AVANT 17
INCLINAISON DE LA TÊTE DE COUPE 17
AJUSTEMENT DE LA PERCHE TELESCOPIQUE 18
DÉMARRAGE 19
PRISE EN MAIN DE L'OUTIL 19

MISE EN ROUTE ET UTILISATION 20
SÉLECTEUR DE VITESSE 20
PROTECTION DE LAMIER 20
CHOIX DES LAMIERS 20

ENTRETIEN 21
NETTOYAGE 21
CONSEILS POUR L'ENTRETIEN DES OUTILS PELLENC 21
PÉRIODICITÉ D'ENTRETIEN 22
NIVEAU D'ENTRETIEN 22
GRAISSAGE DU RÉDUCTEUR DE LAMIER (NIVEAU 1) 23
SERRAGE DES LAMES (NIVEAU 1) 23
AFFÛTAGE DES LAMES (NIVEAU 2) 23
LUBRIFICATION DES LAMES (NIVEAU 1) 24
STOCKAGE HORS SAISON 24
REMPLACEMENT DU LAMIER 25

INCIDENTS 26

GARANTIE ET CLAUSE DE NON-RESPONSABILITÉ «PELLENC SA» 28

DÉCLARATION «CE» DE CONFORMITÉ 29

INTRODUCTION

Cher client,
Nous vous remercions de l'achat du taille-haie **HELION P/T**. Correctement utilisé et entretenu, cet outil vous procurera des années de satisfaction.

Avec plus de 20 ans d'expérience dans le matériel électroportatif professionnel, Pellenc vous propose une large gamme d'outils au Lithium-Ion et Lithium-Polymère destinés à vos travaux d'entretien d'espaces verts, de cultures arboricoles et viticoles, du matériel de nettoyage de la voirie publique et du matériel d'éclairage autonome.

Pellenc ouvre la voie à une nouvelle génération d'outils, qui allient les avantages de l'électrique sans fil, à la puissance du Lithium-Ion et Lithium-Polymère, dimensionnée pour un travail intensif et de qualité professionnelle.

De plus en plus compacts, silencieux, respectueux de l'environnement, économiquement très rentables et répondant à un cahier des charges toujours plus strict en matière d'ergonomie, de puissance et d'autonomie, les outils Pellenc font tous les jours leur preuve, que ce soit dans les milieux viticoles, arboricoles ou l'entretien des espaces verts et les collectivités publiques. Ils se définissent comme la référence par excellence.
Du fait de la légèreté et la maniabilité des outils PELLENC, les utilisateurs travaillent mieux, avec moins d'efforts, sans bruits et plus vite qu'avec des outils aux traditionnels moteurs thermiques.

Pour faire fonctionner les outils PELLENC, destinés aux professionnels, une seule et même source d'énergie : l'Ultra Lithium Battery. Cette batterie révolutionnaire est disponible en plusieurs modèles, possédant des capacités de travail étendues. Une fois acquise, cette batterie est compatible avec la plupart des produits des gammes Pellenc Green and City Technology.

« L'innovation, l'écoute, la qualité, le respect de l'environnement, PELLENC en a fait ses priorités»

NOS BATTERIES Ultra Lithium-ion à grande capacité.

PELLENC est le premier et seul constructeur mondial à proposer toute une gamme d'outils professionnels pour les Parcs et Jardins, Collectivités Locales, Golfs, l'arboriculture, la viticulture… fonctionnant sur **batterie au Lithium-Ion ternaire ultra haute capacité**.

PELLENC a développé sa propre technologie au Lithium pour trouver un **compromis entre la puissance délivrée, l'autonomie, le poids et l'ergonomie**. Le résultat est édifiant puisque le Lithium-Ion Pellenc est presque deux fois plus performant que le Lithium-Ion Manganèse. Le Li-Ion Manganèse contient **125 Wh/kg**, alors que le Li-Ion Pellenc en contient **250 Wh/kg**.

De plus, nos batteries ultra hautes capacités ont une **durée de vie exceptionnelle** qui varie entre 800 et 1500 cycles (un cycle correspond à une charge et une décharge complètes). Même après des centaines de jours d'utilisation, la batterie atteint toujours plus de 80 % de sa capacité initiale.
Dotées d'un **système intelligent breveté**, les batteries Pellenc peuvent être chargées à n'importe quel moment **sans effet de mémoire et sans altérer les cellules de la batterie**, et elles se déchargent automatiquement au bout de quelques jours d'inutilisation afin de pouvoir être stockée sans risque pendant plusieurs mois.

La technologie ultra haute capacité des Ultra Lithium Battery garantit un **fonctionnement sans pollution, sans odeur, sans bruit et pourvue d'une autonomie record.**

INTRODUCTION

Pour vous donner un exemple, une batterie PELLENC ULiB 1100 correspond dans sa vie à plus de **4700 L d'essence et 90 L d'huile de mélange** !

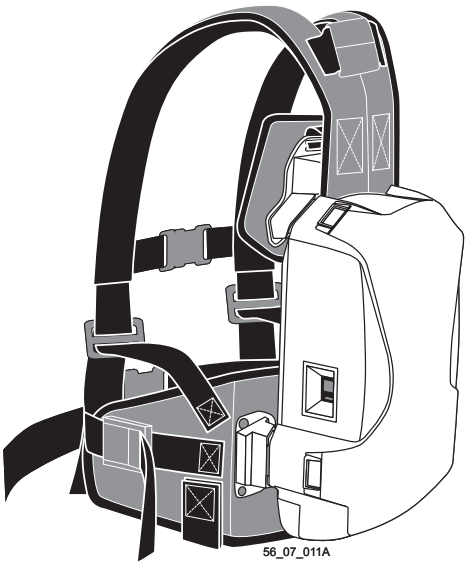

Les caractéristiques de l'ULTRA-LITHIUM BATTERY

- **Secure system (breveté)** : garantit que votre batterie soit préservée en cas de surcharge, décharge ou surchauffe.
- **Life system (breveté)** : assure une durée de vie optimum de votre batterie par la protection individuelle de chacun des éléments.
- **Balance system (breveté)** : garantit un équilibrage des différents éléments de la batterie afin d'optimiser une utilisation homogène.
- **Power system (breveté)** : vous permet d'utiliser toute la gamme des outils PELLENC dans le cadre d'une activité professionnelle, grâce à la restitution de la capacité maximale de la batterie.

Les avantages de l'ULTRA-LITHIUM BATTERY

- **Respect de l'environnement** : l'énergie utilisée par les outils PELLENC respecte l'environnement et s'inscrit dans une démarche de développement durable. Par rapport aux outils thermiques équivalents, les rejets de CO_2 sont de 30 à 90 fois inférieures.
- **Puissance** : le matériel PELLENC assure à l'utilisateur une puissance inégalée, jusqu'à 3000 W.
- **Économie** : la batterie vous permet de travailler jusqu'à une journée complète de travail pour un coût d'utilisation dérisoire.
- **Ergonomie** : les outils PELLENC sont très silencieux et très légers, avec un confort inégalé et des conditions de travail optimum.
- **Rentabilité** : votre batterie sera amortie en moins d'un an d'utilisation (à partir de 135 jours). Le retour sur investissement de la batterie sur sa durée de vie est supérieur à 5000 €, du fait de l'économie de carburant non utilisé*.

Compatibilité de nos batteries avec nos machines :

Toutes les Ultra Lithium Battery PELLENC multifonctions sont utilisables sur toutes nos machines. Cependant, nous recommandons l'utilisation des batteries en fonction des outils afin d'avoir une meilleure optimisation de l'autonomie, de la puissance et du poids.

* Vous consommez 5 L de mélange par jour au prix de 1,50 € le litre.
Données calculées avec une utilisation régulière de la batterie ULiB 1100.

RECOMMANDATION DE L'UTILISATION DES BATTERIES ET DES OUTILS EN FONCTION DE LA PUISSANCE ET DE L'AUTONOMIE*

	BATTERIE SPECIFIQUE	BATTERIES MULTIFONCTION					
	200	400	700	1100	POLY 5	OLIVION
Poids en kg (sans harnais ni ceinture)	1,9	3,4	5,5	5,9	3,4	5,5
LIXION Evolution - sécateur viticole	1 à 3 jours					
LIXION Evolution adaptable - sécateur viticole		2 / 6 jours	5 jours	10 jours	3 / 7 jours	5 jours
TREELION autonome sécateur arboricole	1 à 2 jours					
TREELION adaptable sécateur arboricole		3 jours	4 / 5 jours	7 jours	3,5 jours	4 / 5 jours
HELION - taille-haies		1/2 journée	Jusqu'à 1 jour	Jusqu'à 2 jours	1/2 journée	Jusqu'à 1 jour
OLIVION - récolteur d'olives		2 à 4 heures	Jusqu'à 1 jour	Jusqu'à 2 jours	3 à 5 heures	Jusqu'à 1 jour
CULTIVION - bineuse sarcleuse		2 à 4 heures	Jusqu'à 1 jour	Jusqu'à 2 jours	3 à 5 heures	Jusqu'à 1 jour
SELION Perche - tronçonneuse		1 à 3 heures	Jusqu'à 1 jour	Jusqu'à 2 jours	2 à 5 heures	Jusqu'à 1 jour
SELION M12 - tronçonneuse		1 à 3 heures	Jusqu'à 1 jour	Jusqu'à 2 jours	2 à 5 heures	Jusqu'à 1 jour
SELION C20 - tronçonneuse		1 à 3 heures	3 à 5 heures	Jusqu'à 1,5 jour	2 à 5 heures	
EXCELION 1200 - débroussailleuse - coupe herbe		1 heure	2 à 3,5 heures	3 à 5 heures	1 à 2 heures	
EXCELION 2000 - débroussailleuse**			2 à 3 heures	3 à 4,5 heures	1 à 2 heures	
AIRION - souffleur		1 heure	2 à 3,5 heures	3 à 5 heures	1 à 2 heures	

* L'autonomie de la batterie dépend de l'outil, de son utilisation et du végétal travaillé

**Autonomie calculée avec le mode Eco

Utilisation recommandée

INTRODUCTION

NOS MOTEURS à haut rendement

En plus de la technologie Lithium-Ion, PELLENC en maîtrise une autre : celle des **moteurs révolutionnaires PELLENC à commutation électronique**.

Avec ses moteurs électriques révolutionnaires, PELLENC rend le **moteur thermique obsolète**. PELLENC a l'ambition d'imposer sa conception de l'outillage de demain : des **produits puissants, légers et non polluants**.

Par ailleurs, le moteur de technologie PELLENC est le seul moteur électrique qui développe autant de **puissance avec l'avantage d'un faible encombrement pour un poids idéal**. Le rendement obtenu par ce moteur est nettement supérieur aux moteurs à courant continu à balais traditionnel. Il n'y a plus de frottements dus aux balais, **le rendement des moteurs PELLENC est proche de 90 %.**

Les moteurs PELLENC sont des **moteurs Brushless (sans charbons)**. Cela signifie que leur durée de vie est théoriquement infinie, c'est seulement la durée de vie des roulements à billes qui limite la vie du moteur. Il n'y **a pas d'entretien sur les moteurs, contrairement aux moteurs thermiques**.

Le moteur sans charbons PELLENC s'arrête complètement à chaque désactivation de la gâchette, contrairement aux moteurs thermiques. Ainsi, les émissions sonores sont très faibles, au profit de l'utilisateur et du voisinage direct !

Enfin, le moteur sans charbons PELLENC est souvent en prise directe de l'élément de coupe (**pas d'embrayage, ni de réducteur, donc moins de bruit et moins d'usure**). La commande du moteur est électronique, ainsi que son alimentation, les sources de bruit liées aux mouvements de pièces mécaniques sont ainsi extrêmement limitées.

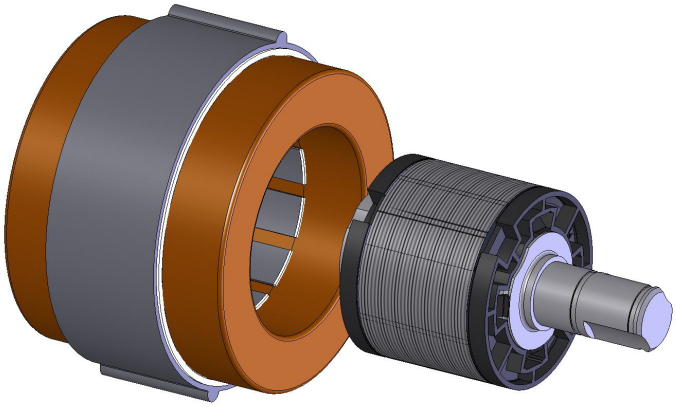

53_10_071A

Avec la technologie des batteries PELLENC et les moteurs PELLENC, plusieurs avantages s'offrent à vous :

- économie d'énergie
- facilité et confort d'utilisation
- pas d'entretien moteur
- une puissance équivalente et souvent supérieure aux moteurs thermiques
- outils très rentables
- faible poids
- pas de nuisances olfactives et sonores
- **émissions de carbone quasi-nulles**
- démarrage immédiat, pas de lanceur, ni démarreur

PELLENC VOUS OFFRE UNE TECHNOLOGIE QUI CONDAMNE LE MOTEUR THERMIQUE

INTRODUCTION

NOTRE GAMME DE PRODUITS

PELLENC Green and City Technology développe tous les ans des nouveaux produits, afin de répondre aux besoins des professionnels
Aujourd'hui, notre gamme de produits s'élargit et nos ingénieurs mettent tout en œuvre pour créer des nouveaux outils et ainsi repousser la technologie encore plus loin.

Notre passion c'est l'innovation, dans le but d'améliorer la qualité et les conditions de travail des professionnels en leur fournissant une gamme complète de machines puissantes, légères, maniables et très rentables :

- nos souffleurs travaillent en silence avec une modulation de la puissance.
- nos tailles-haies allient confort et performance.
- nos débrousailleuses-coupe-herbes sont robustes et polyvalentes.
- nos tronçonneuses sont légères, puissantes et très maniables.
- nos sécateurs sont les plus puissants au monde.
- nos bineuses sarcleuses, uniques au monde, remplacent les motobineuses encombrantes.
- nos récolteurs d'olives ont un rendement exceptionnel.
- notre attacheur de vigne allie efficacité et rentabilité.
- nos batteries ont une grande capacité d'autonomie.
- notre panneau solaire mobile offre la possibilité de charger vos batteries n'importe où.
- nos dispositifs d'éclairage autonomes ont un rendement lumineux exceptionnel.

Tous nos outils rejettent très peu d'émissions de CO2 et répondent aux exigences des Collectivités Locales ou autres structures, en matière d'environnement durable et d'écologie.

PELLENC est la seule entreprise à proposer une gamme d'outils 100 % propres et avec des émissions de CO2 nulles, grâce aux panneaux solaires SOLERION permettant de recharger nos batteries.

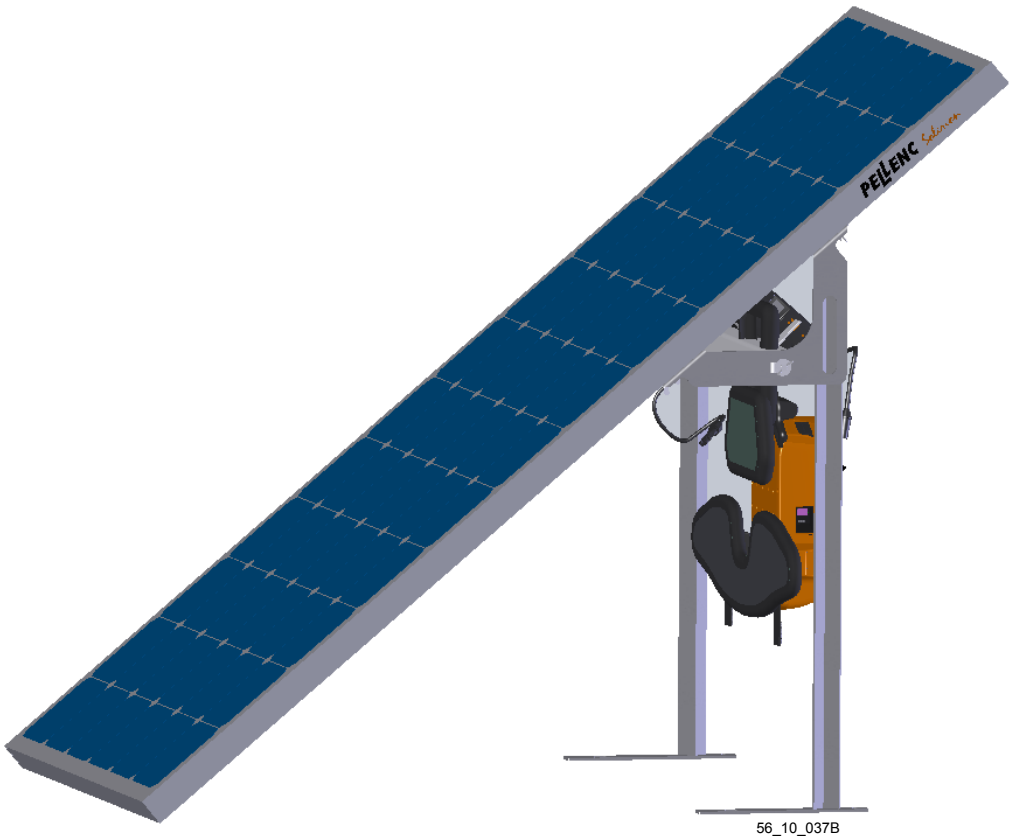

56_10_037B

Taille-haie
HELION Universal

Convertisseur de batterie
Power Convertor 1000 W

Batterie ULiB
200 - 400 - 700 - 1100 -
POLY 5 - OLIVION

Sécateur viticole
LIXION Evolution

Tronçonneuse
SELION C20

Sécateur arboricole et espaces verts
TREELION M45

Tronçonneuse
SELION M12

Sécateur arboricole et espaces verts
- 2 mains -
TREELION D45

Souffleur
AIRION

Débroussailleuse - Coupe herbe
EXCELION 1200

Débroussailleuse
EXCELION 2000

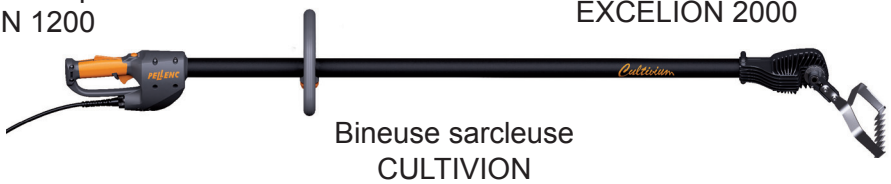

Bineuse sarcleuse
CULTIVION

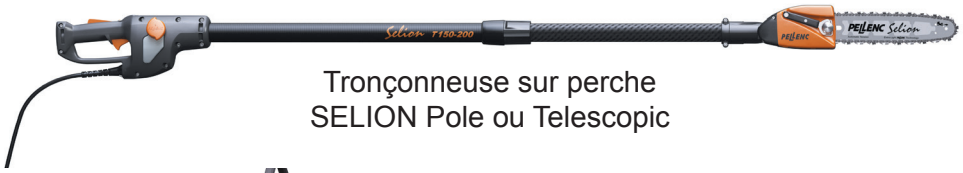

Tronçonneuse sur perche
SELION Pole ou Telescopic

Taille-haies sur perche
HELION Pole ou Telescopic

Dispositif d'éclairage
LUMENION

Récolteur d'olives
OLIVION Pole ou Telescopic

INTRODUCTION

BILAN CARBONE

« Toute activité, quelle qu'elle soit, engendre directement ou indirectement des émissions de gaz à effet de serre. De ce fait, toutes entreprises, collectivités, paysagistes… doivent légitimement s'intéresser aux émissions qu'elles génèrent. Afin d'agir, il est nécessaire d'établir un bilan pour connaître ses marges de manœuvre. Le Bilan Carbone® est une méthode de comptabilisation des émissions de gaz à effet de serre (GES), à partir des données facilement disponibles, pour parvenir à une bonne évaluation des émissions directes ou induites par votre activité. » (Source : ADEME-France)

Afin d'agir, PELLENC a lancé une gamme d'outils respectueux de l'environnement et rejetant un minimum d'émission de CO2, allant jusqu'à une émission zéro grâce au chargeur solaire SOLERION.

Grâce au développement de sa propre technologie au Lithium-Ion, PELLENC propose des batteries ultras hautes capacités avec une **autonomie record** et une **puissance équivalente aux moteurs thermiques**. De plus, le moteur PELLENC donne à l'outil un **rendement exceptionnel** puisqu'il ne consomme que très peu d'énergie et a un **poids imbattable.**

La technologie Lithium-Ion couplée au moteur électrique PELLENC fait que HELION rejette très peu de CO2 dans la nature, ce qui lui confère une image **d'outil propre.**

Si l'on compare les émissions directes de CO2 entre HELION et un taille-haie thermique, la différence est énorme. Un taille-haie thermique rejette en émission directe, plus de 5,2 tonnes de CO2 par an alors que HELION n'en rejette que 27 kg.

HELION permet d'éviter de rejeter près de 99% des émissions directes d'un moteur thermique ; soit 188 fois moins !

Si vous rechargez les batteries PELLENC avec notre chargeur solaire SOLERION, les émissions directes de CO2 sont réduites à ZERO

	Taille-haie thermique	HELION	AVEC SOLERION
	Emission directe + production d'essence	Emission directe + production d'électricité	Emission directe
Equivalent Carbone / heure	4 316 g CO2/heure	23 g CO2/heure	0 g CO2/heure
Equivalent Carbone / jour	25 kg CO2/jour	138 g CO2/jour	0 g CO2/jour
Equivalent Carbone / an	5,2 tonnes CO2/an	27 kg CO2/an	0 g CO2/an

Données : 1 kWh EDF correspond en moyenne à un équivalent carbone de 90 g CO2/kWh en France, couvrant la production et le reste de vie (ADEME - France).
1 l supercarburant SP95 correspond à un équivalent carbone de 2542 g CO2/l en émission directe et 5518 g CO2/l en production + émission directe.
Base : 6 h de travail journalier et 200 jours de travail annuel.

Avec l'utilisation des outils PELLENC :
vous réduisez considérablement les émissions de gaz à effet de serre,
- **vous participez grandement au respect de l'environnement.**

INTRODUCTION

PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

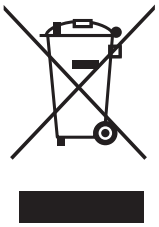

Votre appareil contient de nombreux matériaux valorisables ou recyclables. Confiez celui-ci à votre revendeur ou à défaut dans un centre service agréé pour que son traitement soit effectué.

Prendre connaissance de la réglementation en vigueur dans votre pays en matière de protection de l'environnement liée à votre activité.

INSTRUCTIONS DE SÉCURITÉ

Tout au long de ce guide de l'utilisateur, vous trouverez des mises en garde et des renseignements intitulés : **REMARQUE**, **AVERTISSEMENT** / **ATTENTION**.

Une **REMARQUE** fournit des renseignements complémentaires, éclaircit un point ou explique une étape à suivre dans son détail.

La mise en garde **AVERTISSEMENT** ou **ATTENTION** est utilisée pour identifier une procédure qui, si négligée ou incorrectement exécutée, peut entraîner des dommages matériels et/ou corporels graves.

La mise en garde G indique que si les procédures ou instructions ne sont pas respectées, les dommages ne seront pas couverts par la garantie et les frais de réparation seront à la charge du propriétaire.

Sur l'outil, des signaux de sécurité rappellent également les consignes à adopter en matière de sécurité. Localisez et lisez ces signaux avant d'utiliser l'outil. Remplacez immédiatement tout signal partiellement illisible ou endommagé.

Se reporter à la rubrique «SIGNAUX DE SÉCURITÉ» pour le schéma de localisation des signaux de sécurité apposés sur l'outil.

Aucune partie de ce manuel ne peut être reproduite sans autorisation écrite de la société PELLENC. Les caractéristiques techniques et les illustrations présentes dans ce manuel sont données à titre indicatif et ne sont en aucun cas contractuelles. La société PELLENC se réserve le droit d'apporter à ses produits toute modification ou amélioration qu'elle juge nécessaire sans devoir les communiquer aux clients déjà en possession d'un modèle similaire. Ce manuel fait partie intégrante de l'outil et doit l'accompagner en cas de cession.

INSTRUCTIONS DE SÉCURITÉ

AVERTISSEMENTS DE SÉCURITÉ GÉNÉRAUX POUR L'OUTIL

AVERTISSEMENT Lire tous les avertissements de sécurité et toutes les instructions. Conserver tous les avertissements et toutes les instructions pour pouvoir s'y reporter ultérieurement.

• Le taille-haie HELION est un outil professionnel dont l'usage est réservé exclusivement à la taille de buissons et de haies.
• La société PELLENC décline toute responsabilité en cas de dommages provoqués à la suite d'un usage impropre et différent de celui qui a été prévu.
• La société PELLENC décline également toute responsabilité en cas de dommages engendrés par l'utilisation de pièces ou d'accessoires n'étant pas d'origine.

Sécurité de la zone de travail

1– Conserver la zone de travail propre et bien éclairée.
2– Ne pas faire fonctionner les outils électriques en atmosphère explosive, par exemple en présence de liquides inflammables, de gaz ou de poussières.
3– Maintenir les enfants et les personnes présentes à l'écart pendant l'utilisation de l'outil.

Sécurité électrique

1– Ne jamais modifier le connecteur de quelque façon que ce soit.
2– Ne pas exposer les outils à la pluie ou à des conditions humides.
3– Ne pas maltraiter le cordon. Ne jamais utiliser le cordon pour porter, tirer ou débrancher l'outil. Maintenir le cordon à l'écart de la chaleur, du lubrifiant, des arêtes ou des parties en mouvement.
4– Le carbone de la perche étant conducteur, ne pas approcher l'outil d'une ligne électrique ou de téléphone, ou de toute autre source d'électricité.

Sécurité des personnes

1– CET OUTIL PEUT CAUSER DES BLESSURES GRAVES. Lire attentivement les instructions relatives à son maniement correct, à sa mise en service, son entretien, démarrage et arrêt. Se familiariser avec toutes ses commandes et son utilisation correcte.
2– Rester vigilant, regarder ce que vous êtes en train de faire et faire preuve de bon sens dans votre utilisation de l'outil. Ne pas utiliser un outil lorsque vous êtes fatigué ou sous l'emprise de drogues, d'alcool ou de médicaments.
3– Utiliser un équipement de sécurité. Toujours porter une protection pour les yeux, des gants résistants, un dispositif antibruit.
4– Lorsque la machine n'est pas utilisée, mettre systématiquement la batterie en position arrêt «0»
5– Eviter tout démarrage intempestif. S'assurer que l'interrupteur est en position arrêt avant de brancher l'outil au secteur et/ou au bloc de batteries, de le ramasser ou de le porter.
6– Retirer toute clé de réglage avant de mettre l'outil en marche.
7– Avant de démarrer le moteur, s'assurer que le lamier n'est en contact avec aucun objet.
8– Ne pas se précipiter. Garder une position et un équilibre adaptés à tout moment.
9– S'habiller de manière adaptée. Ne pas porter de vêtements amples ou de bijoux qui peuvent se coincer dans les parties en mouvement de l'outil. Garder les cheveux, les vêtements et les gants à distance des parties en mouvement.
10– Toujours utiliser un outil de levage approprié respectant les règles du travail en vigueur pour le travail en hauteur.
11– Durant l'utilisation, le moteur électrique de l'outil peut chauffer (risque de brûlures). Pendant et après utilisation, éviter le contact avec la peau, les vêtements et tout produit inflammable (risque d'explosion).

INSTRUCTIONS DE SÉCURITÉ

Utilisation et entretien de l'outil

1– Ne pas forcer l'outil. Utiliser l'outil adapté à votre application.
2– Ne pas utiliser l'outil si l'interrupteur ne permet pas de passer de l'état de marche à arrêt et vice versa.
3– Ne jamais enlever ou inhiber une sécurité. Faire réparer la sécurité en cas de dysfonctionnement.
4– Ne jamais désaccoupler le cordon électrique de l'outil sans avoir vérifié que l'interrupteur de marche/arrêt de la batterie soit sur la position arrêt «0».
5– Débrancher le connecteur de la batterie de l'outil avant tout réglage, changement d'accessoires ou avant de ranger l'outil.
6– Conserver les outils à l'arrêt hors de la portée des enfants et ne pas permettre à des personnes ne connaissant pas l'outil ou les présentes instructions de le faire fonctionner.
7– Observer la maintenance de l'outil. Vérifier qu'il n'y a pas de mauvais alignement ou de blocage des parties mobiles, des pièces cassées ou toute autre condition pouvant affecter le fonctionnement de l'outil. En cas de dommages, faire réparer l'outil avant de l'utiliser.
8– Garder affûtés et propres les outils permettant de couper.
9– Utiliser l'outil, les accessoires et les lames etc., conformément à ces instructions, en tenant compte des conditions de travail et du travail à réaliser.

Maintenance et entretien

1– Faire entretenir l'outil par un distributeur agréé PELLENC utilisant uniquement des pièces de rechange identiques.

AVERTISSEMENTS DE SÉCURITÉ POUR LE TAILLE-HAIE

1– Aucune partie du corps ne doit être approchée de la lame de coupe. Ne pas enlever le matériau coupé ou ne pas tenir le matériau à couper lorsque les lames sont mobiles. S'assurer que l'interrupteur est fermé lors de l'élimination du matériau resté coincé.
2– Porter le taille-haies par la poignée, la lame de coupe étant à l'arrêt. Pendant le transport ou l'entreposage du taille-haies, toujours recouvrir le dispositif de coupe de son enveloppe de protection.
3– Tenir l'outil uniquement par les surfaces de préhension isolées car la lame de coupe peut entrer en contact avec le câblage non apparent ou le propre cordon d'alimentation de l'outil.
4– Maintenir le câble éloigné de la zone de coupe.

MESURES DE SÉCURITÉ LIÉES A L'USAGE DU CHARGEUR ET DE LA BATTERIE

Se reporter à la notice de la batterie outils Pellenc.

INSTRUCTIONS DE SÉCURITÉ

ÉQUIPEMENT DE SÉCURITÉ

	Equipement de protection	Port
1	Casque	Recommandé
2	Visière	Recommandé
3	Gants résistants	Obligatoire
4	Bottes antidérapantes	Recommandé
5	Dispositif antibruit	Obligatoire
6	Lunettes de protection	Obligatoire
7	Veste ou manchettes	Recommandé
8	Pantalon	Recommandé

RÉFLEXES DE SÉCURITÉ

• Maintenir fermement la poignée arrière du taille-haie avec la main droite et la poignée avant avec la main gauche.
• Garder le bras gauche tendu pour un meilleur contrôle.
• Tenir le taille-haie de côté et non de face.
• Utiliser des lames et guides d'origine Pellenc.
• Maintenir la lame et le guide en bon état de fonctionnement.
• Se tenir jambes écartées, bien en équilibre.
• Ne couper que des végétaux avec votre taille-haie.

ATTENTION !
• Dégager votre poste de travail avant de tailler.
• Vérifier la présence éventuelle de corps étrangers dans la haie, comme les clôtures en fils de fer.
• Calculer le point de chute de l'objet que vous coupez.
• Veiller à ce que le taille-haie ne soit pas repoussé par l'objet à couper.
• Se placer correctement pour éviter tout accident.
• Ne jamais couper sur une échelle ou dans un arbre.
• Maintenir toute personne à l'écart. Ne jamais faire tenir l'objet que vous coupez.

SIGNAUX DE SÉCURITÉ

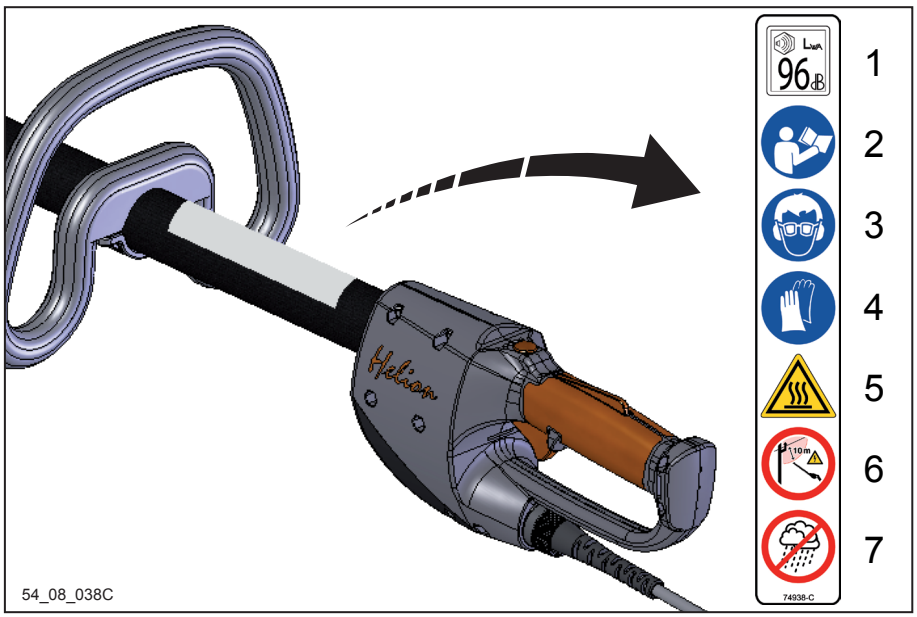

1– Niveau de puissance acoustique LwA garanti.
2– Lire le manuel d'utilisation.
3– Port des lunettes et protections auditives obligatoire.
4– Port des gants obligatoire.
5– Risque de brûlures (moteur).
6– Matériaux conducteurs d'électricité. Se tenir éloigné de plus de 10 mètres de toute source électrique.
7– Ne pas exposer à la pluie.

ATTENTION :
Avant toute intervention sur l'outil, vérifier que l'interrupteur de marche/arrêt soit bien sur la position arrêt «0» et débrancher le cordon d'alimentation de la batterie.

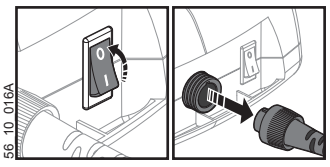

DESCRIPTIF ET CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES "POLE"

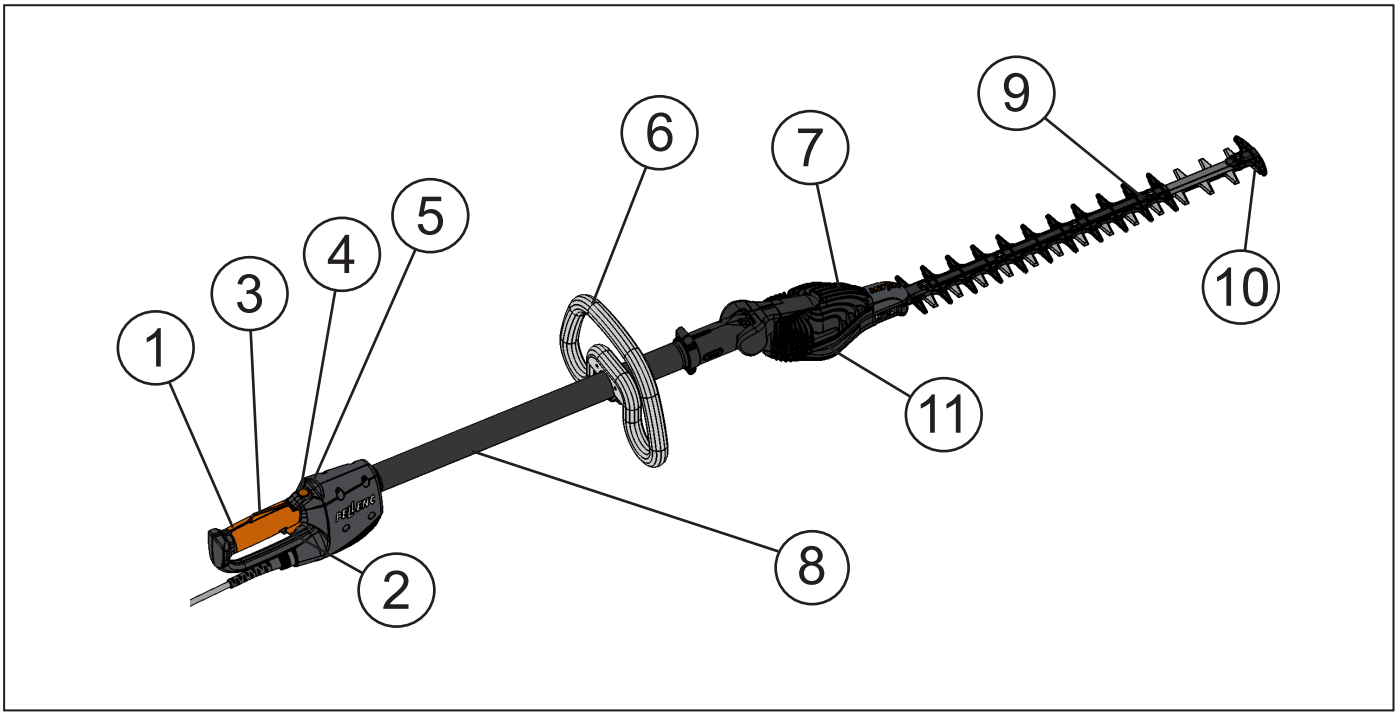

1– Poignée
2– Gâchette d'actionnement
3– Gâchette de sécurité
4– Sélecteur de vitesse
5– Voyant de mise sous tension et indicateur de vitesse
6– Poignée avant
7– Moteur
8– Perche
9– Lamier et lames
10– Embout anti-rebond
11– Bouton de rotation tête

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

	Pole				
Modèle	**HP 27**	**HP 51**	**HP 63**	**HP 75**	**HP 63 D**
Puissance	1200 Watts				
Poids	3.4 Kg	3.6 Kg	3.7 Kg	3.8 Kg	3.8 Kg
Dimensions (L x l x H) en mm	1425 *85*130	1665 *85*130	1785 *85*130	1905 *85*130	1785 *145*130
Longueur de coupe utile / Lamier	270 mm	510 mm	630 mm	750 mm	630 mm
Ecartement entre les dents	33 mm				
Hauteur des dents	24 mm				
Vitesse de la lame	1600 à 1900 Cps/mn				
Tête de coupe orientable	130° (-45° / +85°)				
Autonomie	Fonction de l'utilisation et du type de batterie				
Accélération à laquelle sont exposés les membres supérieurs suivant DIN EN 60745-2-15 : 2006 (Valeur majorée de K=1.5 m/s² d'après DIN EN 12096:1997)	a_h = 5.5 m/s² max (avec HP 75 et 1900 Cps/mn)				

	HP 27	**HP 51**	**HP 63**	**HP 75**	**HP 63 D**
Valeur de bruit mesurée d'aprés directive DIN EN 60745-2-15 : 2006 Valeur majorée d'après ISO 4871					
Niveau de puissance sonore mesuré (Valeur majorée de K=1.1 dB)	L_{WA} = 96 dB max (avec HP 75 et 1900 Cps/mn)				
Niveau de pression acoustique au poste de travail mesuré (Valeur majorée de K=3.0 dB)	L_{pA} = 87 dB max (avec HP 75 et 1900 Cps/mn)				

DESCRIPTIF ET CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES "TELESCOPIC"

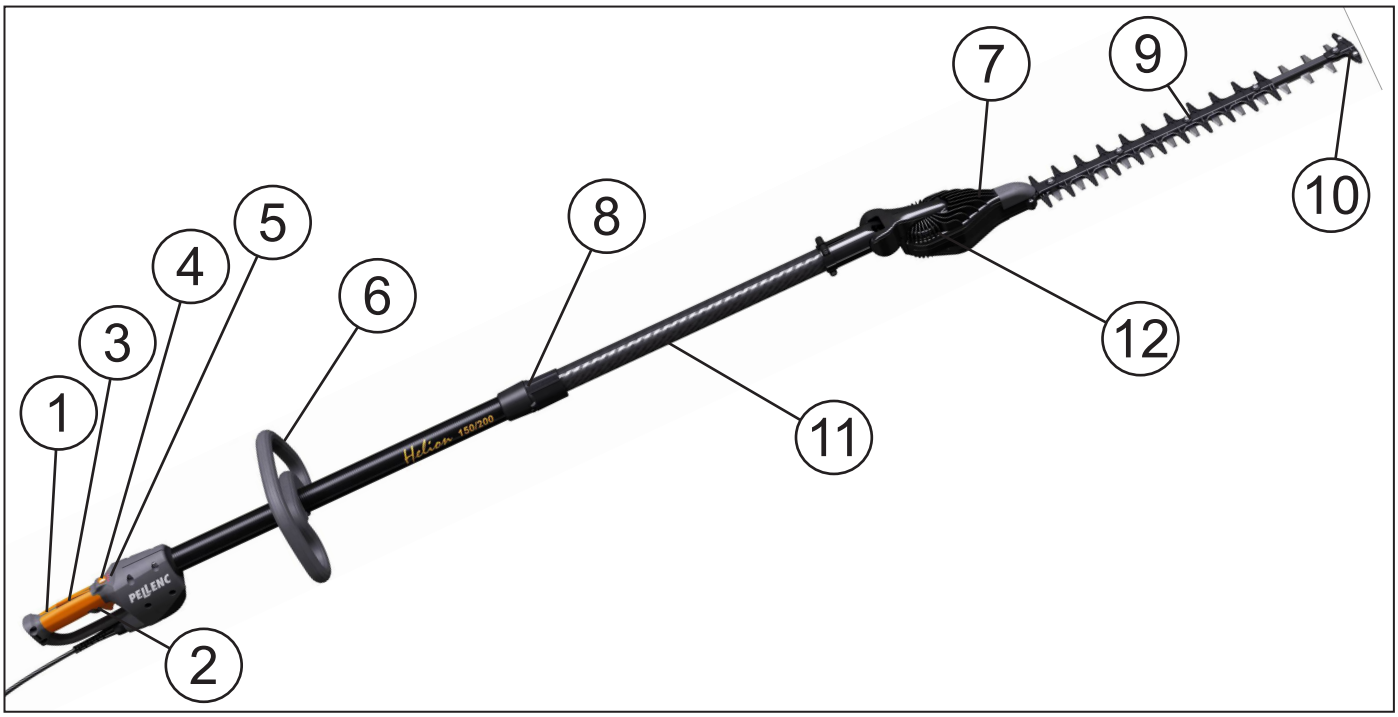

1– Poignée
2– Gâchette d'actionnement
3– Gâchette de sécurité
4– Sélecteur de vitesse
5– Voyant de mise sous tension et indicateur de vitesse
6– Poignée avant
7– Moteur
8– Blocage de perche
9– Lamier et lames
10– Embout anti-rebond
11– Perche
12– Bouton de rotation tête

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

	Telescopic				
Modèle	**HT 27**	**HT 51**	**HT 63**	**HT 75**	**HT 63 D**
Puissance	1200 Watts				
Poids	3.8 Kg	4.0 Kg	4.1 Kg	4.2 Kg	4.2 Kg
Dimensions (L x l x H) en mm	1610 *85*130	1850/2300 *85*130	1970/2420 *85*130	2090/2540 *85*130	1970/2420 *145*130
Longueur de coupe utile / Lamier	270 mm	510 mm	630 mm	750 mm	630 mm
Ecartement entre les dents	33 mm				
Hauteur des dents	24 mm				
Vitesse de la lame	1600 à 1900 Cps/mn				
Tête de coupe orientable	130° (-45° / +85°)				
Autonomie	Fonction de l'utilisation et du type de batterie				
Accélération à laquelle sont exposés les membres supérieurs suivant DIN EN 60745-2-15 : 2006 (Valeur majorée de K=1.5 m/s² d'après DIN EN 12096:1997)	a_h = 3.9 m/s² max (avec HT 75 et 1900 Cps/mn)				

	HT 27	**HT 51**	**HT 63**	**HT 75**	**HT 63 D**
Valeur de bruit mesurée d'aprés directive DIN EN 60745-2-15 : 2006 Valeur majorée d'après ISO 4871					
Niveau de puissance sonore mesuré (Valeur majorée de K=2.0 dB)	L_{WA} = 96 dB max (avec HT 75 et 1900 Cps/mn)				
Niveau de pression acoustique au poste de travail mesuré (Valeur majorée de K=3.0 dB)	L_{pA} = 83 dB max (avec HT 75 et 1900 Cps/mn)				

MISE EN SERVICE DE L'OUTIL

UTILISATION DES GÂCHETTES POIGNÉE

A. Appuyer sur la gâchette de sécurité (**1**) à l'aide de la paume de la main.
B. Appuyer sur la gâchette de mise en route (**2**).
C. Lâcher la gâchette (**2**) pour arrêter le moteur de l'outil.

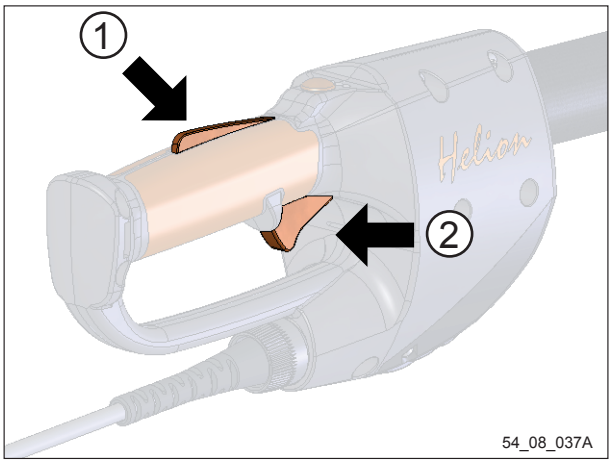

ATTENTION :
Vérifier le bon fonctionnement des sécurités avant de commencer à travailler.

POSITION DE LA POIGNÉE AVANT

A. Positionner la poignée avant en fonction de l'utilisateur et serrer à 4 Nm.
B. Ajuster la position de la poignée afin de garder le bras tendu au travail.

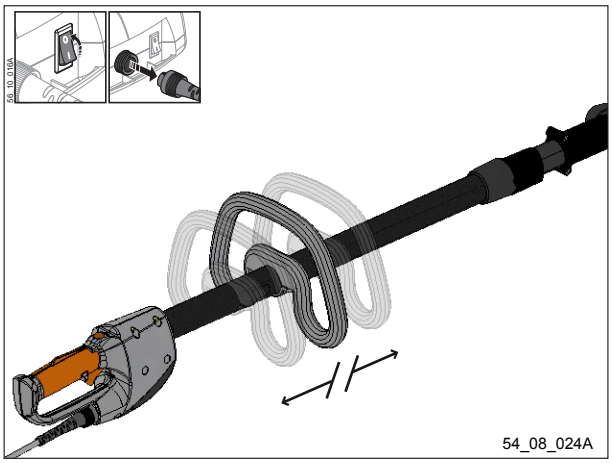

ATTENTION :
Vérifier la présence de la poignée avant et la remplacer si besoin.

INCLINAISON DE LA TÊTE DE COUPE

A. Desserrer la molette de blocage.
B. Positionner la tête dans la position de travail désirée.
C. Resserrer la molette de blocage.

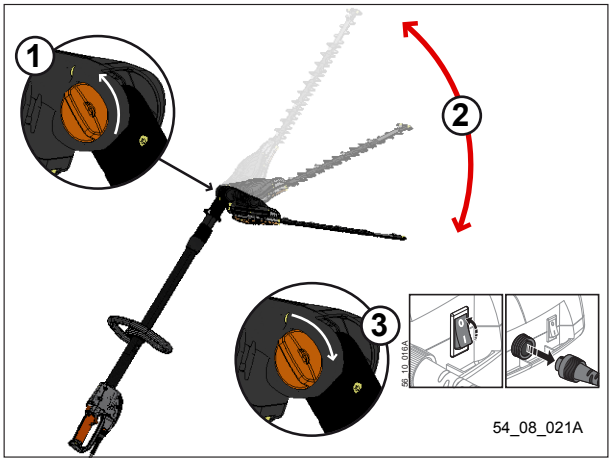

ATTENTION :
Ne jamais travailler la molette de blocage non serré.

ATTENTION : Ne jamais inhiber une sécurité de la machine.

MISE EN SERVICE DE L'OUTIL

AJUSTEMENT DE LA PERCHE TELESCOPIQUE

• Débloquer la molette de blocage de la perche.

• Ajuster la longueur de la perche voulue.

• Conserver l'alignement de la tête du taille-haie avec la poignée.

• Bloquer la molette de blocage de la perche jusqu'à la butée.

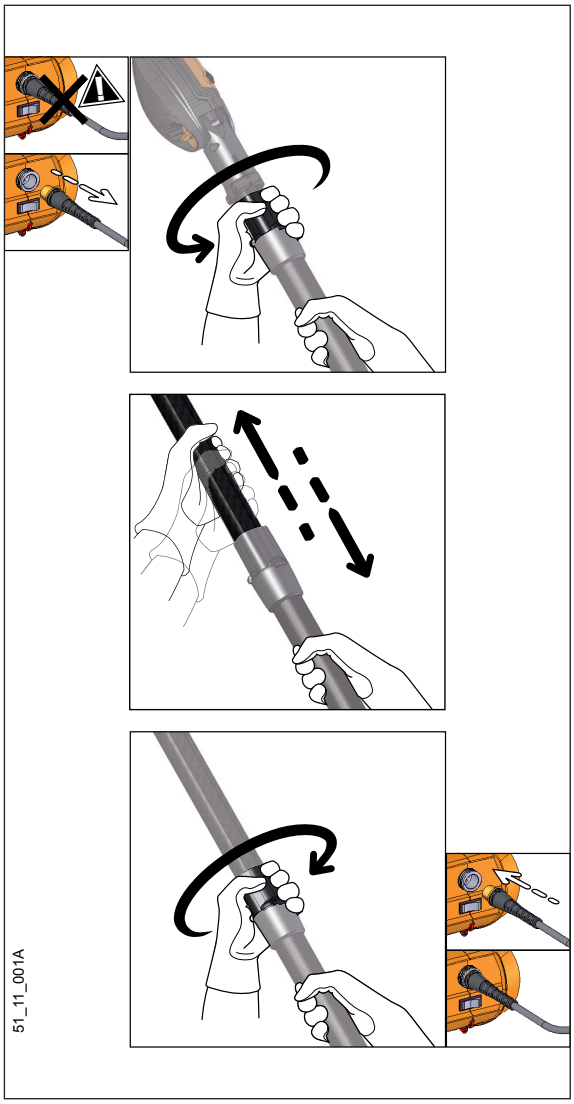

Toujours réaliser l'ajustement de la perche interrupteur sur «0» et connecteur batterie déconnecté.

MISE EN SERVICE DE L'OUTIL

DÉMARRAGE

A. Mettre l'outil dans sa position de mise en service. Enlever la protection du lamier.
B. Basculer l'interrupteur de marche/arrêt de la batterie outils Pellenc sur marche **«I»**.

À cet instant l'outil est sous tension, il est prêt à fonctionner.

C. Appuyer sur la gâchette (**1**) et la gâchette de sécurité (**2**). La lame de lamier tourne en maintenant la gâchette (**1**) appuyée.

Si au moins 1 voyant sur la poignée est allumé, l'outil est sous tension.

AVERTISSEMENT :
Le rodage du lamier doit être réalisé pendant 1 minute à chaque changement en fonctionnement à vide.
Vérifier le serrage du lamier après rodage.

Votre outil est équipé d'un moteur électrique de conception Pellenc. Ce moteur permet de garder une vitesse constante à vide comme au travail.
Il faut laisser travailler le taille-haie sans appuyer exagérément.
Toujours mettre en route le moteur avant de mettre le lamier en contact avec le bois.

PRISE EN MAIN DE L'OUTIL

1– Prendre en main l'outil par les poignées arrière et avant et vérifier que rien ne touche le lamier.

2– Le taille-haie est dans sa position de mise en route.

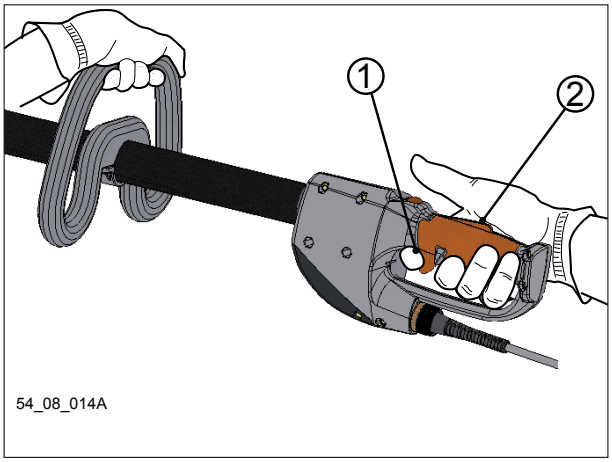

ATTENTION ! Ne jamais couper autre chose que des végétaux.

AVERTISSEMENT :
Ne jamais désaccoupler le cordon électrique de la batterie sans avoir vérifié que l'interrupteur de marche/arrêt soit sur la position arrêt «0».

MISE EN ROUTE ET UTILISATION

SÉLECTEUR DE VITESSE

Votre outil est équipé d'un système de changement de vitesse. Ce changement permet d'optimiser la qualité de travail désirée à l'aide du sélecteur situé sur la poignée.

Quatre voyants situés sur la poignée permettent de connaître le niveau de vitesse sélectionné.

Ces voyants peuvent clignoter lorsque la température de l'outil se rapproche de la température de sécurité.

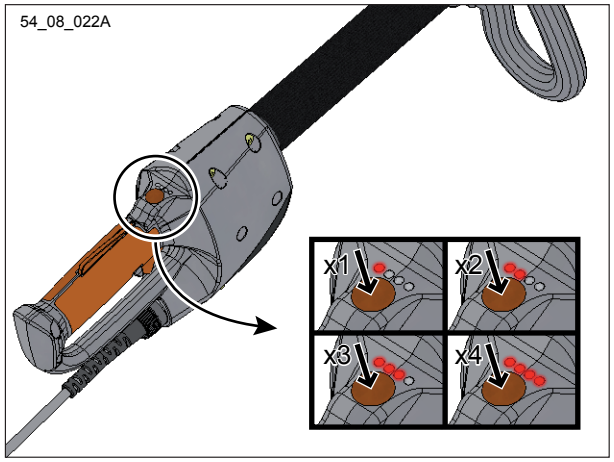

1 voyant allumé	Vitesse 1 (1600 cps / mn)
2 voyants allumés	Vitesse 2 (1700 cps / mn)
3 voyants allumés	Vitesse 3 (1800 cps / mn)
4 voyants allumés	Vitesse 4 (1900 cps / mn)

Réduire la vitesse au minimum pour une autonomie plus grande ou lorsque au moins un voyant clignote.

PROTECTION DE LAMIER

Mettre la protection de lamier dans tous les cas suivants : transport, réglage, manipulation et stockage de l'outil.

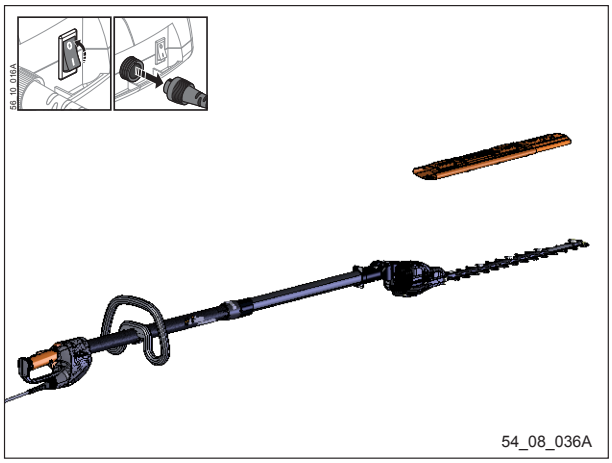

CHOIX DES LAMIERS

Il existe quatre longueurs de lamier et un lamier mono-peigne avec déflecteur.

Le choix de lamier correspond au travail désiré au niveau qualité de coupe.

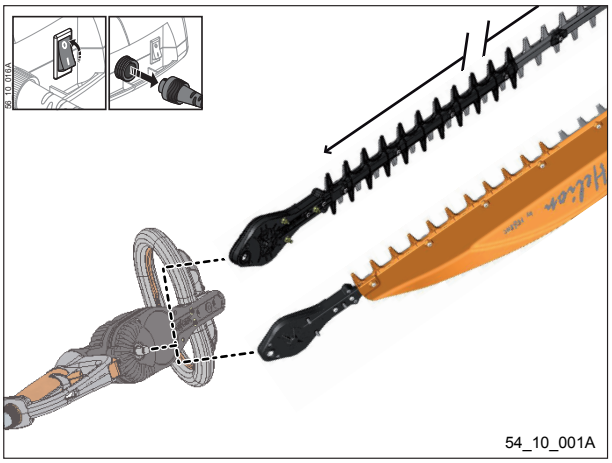

H27 / H51 / H63 / H75	Travail d'entretien et de finition
H63D	Plus grande propreté de taille de la haie

ENTRETIEN

NETTOYAGE

Maintenir la propreté de votre outil en le nettoyant fréquemment à l'aide d'un chiffon humide et à l'air comprimé. Insister sur les parties en contact avec le bois (lames et lamier).

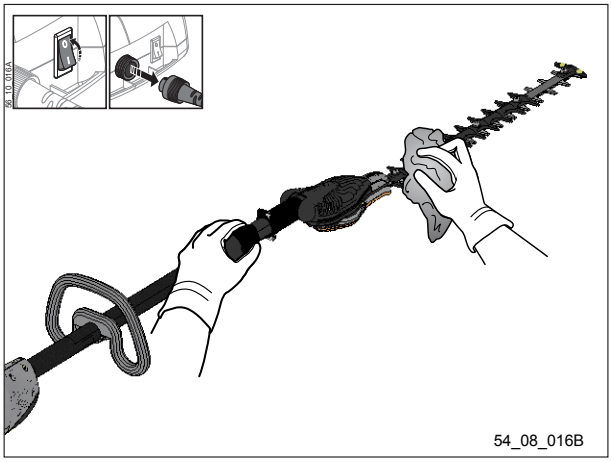

AVERTISSEMENT :
Avant et après utilisation le lamier doit être nettoyé à l'aide de produit en spray biodégradable PELLENC (réf. 73974).

Nettoyer fréquemment les résidus de végétaux au niveau des colonnettes.

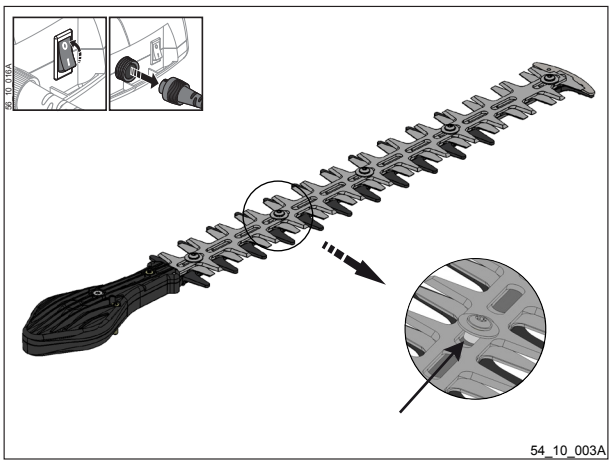

AVERTISSEMENT :
Ne jamais utiliser de solvants (Trichloréthylène, White-Spirit, essence, etc) pour nettoyer l'outil.

CONSEILS POUR L'ENTRETIEN DES OUTILS PELLENC

- Lire entièrement la notice d'utilisation avant toute intervention.
- Déconnecter la batterie avant toute intervention.
- Utiliser des produits recommandés par PELLENC.
- Se renseigner auprès du distributeur agréé PELLENC en cas de problème.

ENTRETIEN

PÉRIODICITÉ D'ENTRETIEN

	A chaque mise en route	Toutes les 2 heures	Toutes les semaines	Après utilisation	Tous les ans ou si néces-saire
Nettoyage de l'outil	X			X	
Vérification visuelle de la machine	X			X	
Vérification du fonctionnement des sécurités	X				
Vérification de l'affûtage et affûtage si nécessaire	X	X			
Vérification du huilage de lames	X	X			
Vérification du serrage des lames	X	X			
Graissage du réducteur			X		
Vérification du niveau de capacité de la batterie	X				
Faire contrôler l'outil par un distributeur agréé					X

REMARQUE :
Faire réviser le taille-haie toutes les 200 heures ou 1 fois par an au minimum.
Toujours stocker un outil propre et batterie chargée.

NIVEAU D'ENTRETIEN

Eléments concernés	Opérations	Fréquence	Difficulté	Notes
Aspect général	Contrôle visuel	Avant chaque utilisation	1	
	Nettoyage	Après chaque utilisation	1	
Lamier	Nettoyage	Après chaque utilisation	1	Très important. Influe directement sur la consommation (autonomie). Utiliser le nettoyant PELLENC réf. 73974
	Visserie	Avant chaque utilisation	1	Les vis du lamier : 3,0 N.m Les 3 vis de fixation : 4,0 N.m (5.0 N.m max)
	Affutage	En cas de besoin	2	45°
	Ajustement	En cas de besoin	2	Hauteur des colonnettes
Réducteur	Graissage	Toutes les 50 heures	1	20g max de graisse PELLENC réf. 74588
Poignées / Gâchettes	Fonctionnement	Avant chaque utilisation	1	
Visserie	Serrage	En cas de besoin	1	
Batterie	Se référer à la notice d'utilisation de la batterie			

Niveau de difficulté :
1 = Réalisable par l'utilisateur
2 = Réalisable par le distributeur agréé

ENTRETIEN

GRAISSAGE DU RÉDUCTEUR DE LAMIER (NIVEAU 1)

Dévisser la vis située sous le réducteur de lamier à l'aide d'un tournevis Torx 25.

Mettre 20 grammes de graisse Pellenc (référence 74588).

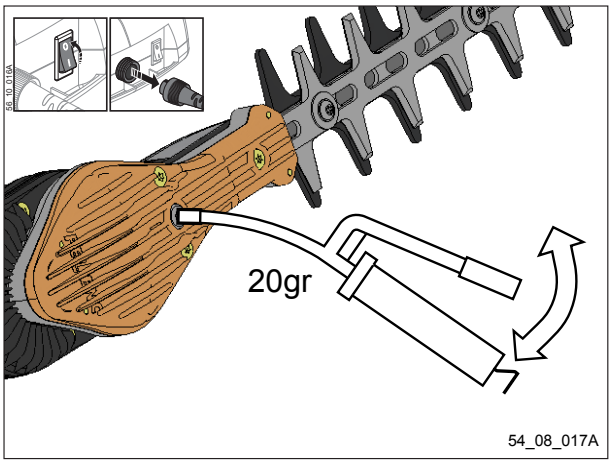

Le réducteur de lamier doit être graissé après 25 heures d'utilisation et toutes les 50 heures.

SERRAGE DES LAMES (NIVEAU 1)

Vérifier le serrage des lames régulièrement.

Serrer les vis complètement en blocage à 3 Nm.

Le jeu obtenu entre les lames doit être de 0.2 à 0.4 millimètres.

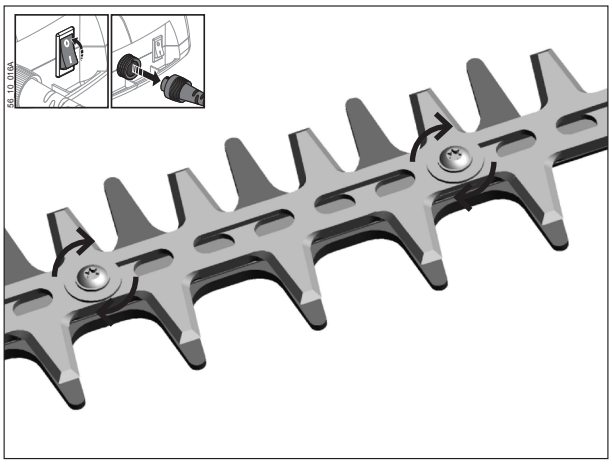

ATTENTION ! Toujours déconnecter le taille-haie de la batterie avant d'intervenir sur les lames.

AFFÛTAGE DES LAMES (NIVEAU 2)

Affûter les lames peu et souvent.
Vérifier régulièrement l'affûtage des lames pendant les premières heures de travail afin de connaître la fréquence d'affûtage à réaliser.

Respecter un angle de 45° au niveau de la lame pendant l'affûtage.

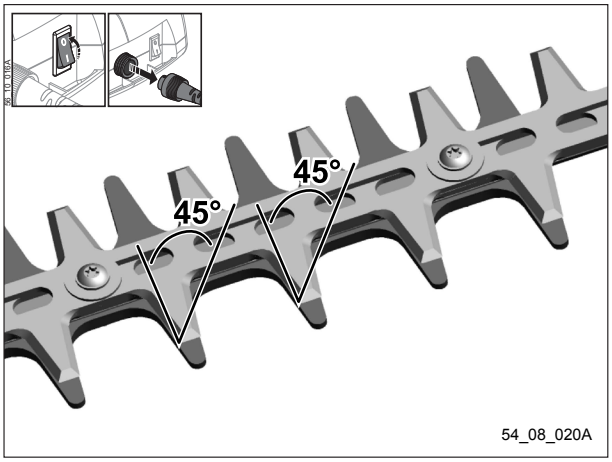

ATTENTION ! Toujours déconnecter le taille-haie de la batterie avant d'intervenir sur les lames.

ENTRETIEN

LUBRIFICATION DES LAMES (NIVEAU 1)

Lubrifier les lames de coupe 2 fois par jour à l'aide d'une burette d'huile.

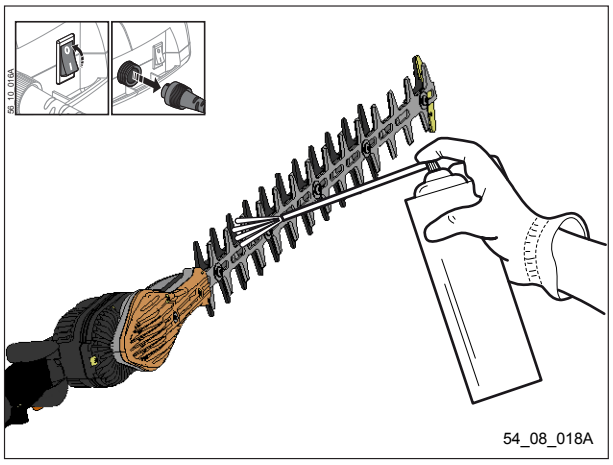

Utiliser de l'huile biodégradable de préférence.

STOCKAGE HORS SAISON

- Toujours stocker un outil propre.
- Toujours stocker un outil avec sa lame affûtée.
- Toujours stocker l'outil réducteur graissé.
- Mettre en place le protecteur de lamier pendant le transport et le stockage.

ENTRETIEN

REMPLACEMENT DU LAMIER

ATTENTION :
Avant toute intervention sur l'outil, vérifier que l'interrupteur de marche/arrêt soit bien sur la position arrêt «0» et débrancher le cordon d'alimentation de la batterie.

Déconnecter le cordon d'alimentation après avoir arrêté l'interrupteur.

Dévisser les 3 vis à l'aide d'un tournevis Torx 25.

Monter le lamier désiré.

Bloquer les 3 vis de maintien à un couple de 4 Nm.

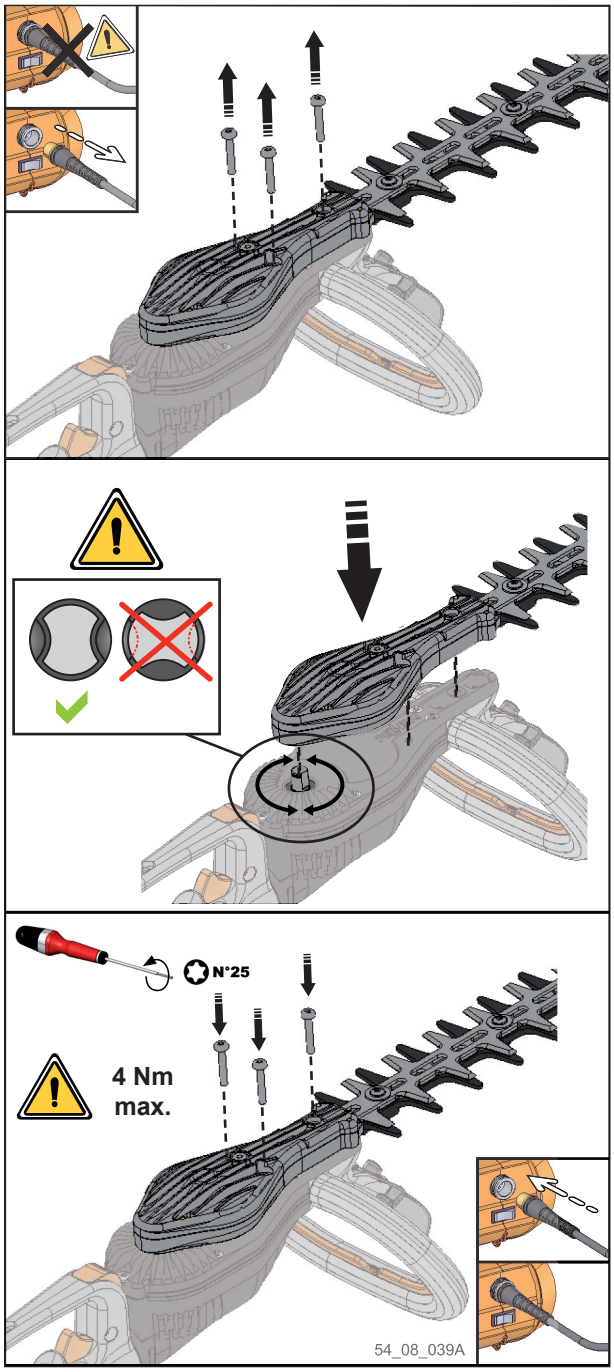

ATTENTION :
Ne jamais utiliser de lamier autre que celui spécifié par la société PELLENC, sous peine de s'exposer à des risques de blessures corporelles.

Symptômes	Etat de l'interrupteur marche/arrêt de la batterie	Etat des diodes	Cause probable	Vérifications	Solutions	Réparateur
L'outil ne démarre pas	0	Eteintes	Batterie éteinte	Interrupteur (9) de la batterie	Basculer l'interrupteur (9) de la batterie	Utilisateur
	I	Eteintes	Le cordon d'alimentation est sectionné	Vérifier l'état du cordon	Changer le cordon	Distributeur agréé PELLENC
			Batterie	Vérifier que la batterie ne soit pas complètement déchargée	Recharger la batterie	Utilisateur
			Carte électronique	Chez distributeur agréé PELLENC	Changer la carte électronique si les diodes restent éteintes après mise en route et contrôle des précédents points	Distributeur agréé PELLENC
		Allumées	Une gâchette ne fonctionne plus	Chez distributeur agréé PELLENC	Changer la gâchette ou le détecteur	Distributeur agréé PELLENC
			Carte électronique	Chez distributeur agréé PELLENC	Changer la carte électronique	Distributeur agréé PELLENC

Symptômes	Etat de l'interrupteur marche/arrêt de la batterie	Etat des diodes	Cause probable	Vérifications	Solutions	Réparateur
Le lamier fait un bruit inhabituel et/ou la consommation est supérieure à 200Wh à vide après 1 minute de fonctionnement	I	Allumées	Colonnettes encrassées	Vérifier l'état des colonettes	Nettoyer les colonettes	Utilisateur
			Serrage des vis du lamier	Serrage à 3,0N.m maxi	Serrage à 3,0N.m maxi	Distributeur agréé PELLENC
			Casse du carter	Vérifier le carter au niveau des plots de vis	Changer le carter	Distributeur agréé PELLENC
Les diodes clignotent au cours de l'utilisation	I	Clignotement	L'outil est proche de sa limite en température	Clignotement des diodes	Réduire la vitesse du lamier ou faire une pause	Utilisateur
L'outil s'arrête en cours d'utilisation	I	Eteintes	L'outil a atteint sa limite en température	4 bips au niveau de la batterie	Laisser refroidir l'outil pendant 5 minutes environ	Utilisateur
		Arrêter puis redémarrer la batterie et se référer au paragraphe "L"outil de démarre pas" si besoin				

GARANTIE ET CLAUSE DE NON-RESPONSABILITÉ «PELLENC S.A.» GAMME OEP (OUTILS ELECTRO PORTATIF)

En cas de rupture d'un composant mécanique, et sous condition d'une utilisation normale et rationnelle, ainsi que d'une maintenance conforme au livret d'entretien, **PELLENC S.A. garantit aux clients finaux ses fabrications pour une durée d'UN AN** à partir de la livraison, sans que ce délai ne puisse excéder une période de 18 mois après la sortie d'usine du matériel garanti : d'une part selon les conditions stipulées dans les livrets de garantie de PELLENC sa et d'autre part sous la condition que le rapport de livraison indiquant la date de mise en service lui soit déclaré.

En cas de sinistre et de destruction totale ou partielle du produit, la garantie de PELLENC S.A. ne peut être accordée, et sa responsabilité retenue, qu'à la condition que soit apportée par celui qui s'en prévaut, la preuve technique précise de l'origine du sinistre, d'un défaut de matière ou d'un vice de construction et des composants du produit qui en sont la cause.

La présente garantie contractuelle est exclusive de toute autre responsabilité de PELLENC S.A. expresse ou implicite. A ce titre, la responsabilité de PELLENC S.A. ne peut excéder les limites définies ci-dessus et comprend limitativement la réparation **ou** l'échange, au seul choix de PELLENC S.A., des pièces reconnues défectueuses ainsi que le cas échéant la main d'œuvre nécessaire à cette réparation ou à cet échange, sur la base des temps de garantie établis par PELLENC S.A.

Tous travaux d'entretien ou de réparation quelconques exécutés en période de garantie devront obligatoirement, sous peine de déchéance de ladite garantie, avoir été effectués par PELLENC S.A. ou par un distributeur agréé par PELLENC S.A.

Les frais éventuels d'immobilisation, de déplacement, d'approche et de transport demeurent en tout état de cause à la charge de l'acheteur.

En ce qui concerne les pièces ou équipements qui ne sont pas de la fabrication de PELLENC S.A., en particulier vis à bille, batterie, etc., la garantie se limite à celle des fournisseurs de PELLENC S.A. Les pièces d'usure normale résultant de l'utilisation ne sont jamais garanties.

PELLENC S.A. et le distributeur agréé seront dégagés de toute responsabilité dans les cas suivants :

- Lorsque les avaries sont dues à un défaut d'entretien, à l'inexpérience de l'utilisateur ou à une utilisation anormale.
- Lorsque les révisions et vérifications n'ont pas été effectuées selon les prescriptions du constructeur.
- Lorsque les pièces ou accessoires d'origine ont été remplacés par des pièces ou accessoires d'une autre origine ou lorsque l'appareil vendu aura été transformé ou modifié.

La garantie est expressément limitée à la définition ci-dessus exprimée, **PELLENC S.A. ne pouvant en aucun cas être tenue au paiement d'une indemnité à quelque titre que ce soit.**

Toutefois, il est précisé, conformément aux dispositions du décret n° 78.464 du 24 mars 1978, que la présente garantie contractuelle ne se substitue pas à la garantie légale qui oblige le vendeur à garantir l'acheteur contre toutes les conséquences des défauts ou vices cachés de la chose vendue.

DÉCLARATION «CE» DE CONFORMITÉ

DIRECTIVE MACHINES 2006/42/CE, ANNEXE IIA.

(CONCERNE SEULEMENT L'EUROPE)

FABRICANT	PELLENC S.A.
ADRESSE	QUARTIER NOTRE-DAME ROUTE DE CAVAILLON - B.P. 47 84122 PERTUIS CEDEX (FRANCE)
PERSONNE AUTORISÉE À CONSTITUER LE DOSSIER TECHNIQUE	PELLENC S.A.
ADRESSE	QUARTIER NOTRE-DAME ROUTE DE CAVAILLON - B.P. 47 84122 PERTUIS CEDEX (FRANCE)

PAR LA PRÉSENTE, NOUS DÉCLARONS QUE LE MATÉRIEL DÉSIGNÉ CI-APRÈS :

DÉNOMINATION GÉNÉRIQUE	TAILLE-HAIES ÉLECTRIQUE À PERCHE			
FONCTION	TAILLE-HAIES ÉLECTRIQUE ALIMENTÉ PAR BATTERIE DESTINÉ À LA TAILLE DE BUISSONS / HAIES			
NOM COMMERCIAL	HELION			
TYPE	HELION P/T			
MODÈLE		HELION POLE		HELION TELESCOPIC
N° DE SÉRIE				

EST CONFORME AUX DISPOSITIONS PERTINENTES DE LA DIRECTIVE MACHINES (2006/42/CE)

EST CONFORME AUX DISPOSITIONS DES AUTRES DIRECTIVES EUROPÉENNES SUIVANTES :
2004/108/CE ; 2000/14/CE ; 2002/44/CE

Niveaux sonores au régime maximal de travail

Modèle	Pole	Telescopic			
Symbole	Valeur	Valeur	Unité	Référence	Commentaire
L_{WAm}	95.3	91.5	dB(A)	1 pW	Niveau de puissance acoustique mesuré
L_{WAg}	96	96	dB(A)	1 pW	Niveau de puissance acoustique garanti

Le relevé du niveau de puissance acoustique mesuré et du niveau de puissance acoustique garanti ont été effectués suivant une procédure conforme à la directive 2000/14/CE annexe V.

LES NORMES EUROPÉENNES HARMONISÉES SUIVANTES ONT ÉTÉ UTILISÉES :
EN ISO 10517 : 2009 ; EN 60745-1 : 2009 ; EN 60745-2-15 : 2009 ; EN 50260-1 : 2005

FAIT À PERTUIS, LE 11/10/2012
ROGER PELLENC
PRÉSIDENT DIRECTEUR GÉNÉRAL